

Invest

Demande de rachats mensuels

Veuillez consulter les Conditions Générales et la fiche d'information financière pour connaître nos conditions.

Intermédiaire

Numéro

Contrat

- Contrat existant: contrat numéro
- Nouvelle proposition Invest → ajouter le présent document à la proposition

Preneur(s) d'assurance

Preneur d'assurance 1 Nom Prénom
Date de naissance / / N° de registre national

Preneur d'assurance 2 Nom Prénom
Date de naissance / / N° de registre national

Baloise traitera cette demande dans la mesure où elle a reçu une copie de la carte d'identité (recto verso) du (des) preneur(s) d'assurance.

Rachats (partie de la police Branche 21)

Rachat mensuel net de EUR

Premier rachat: / / (au plus tôt le premier jour ouvrable du mois suivant le premier mois entier après réception de cette demande)

Les rachats mensuels courent jusqu'à la fin de la période de garantie (8 ans) durant laquelle le rachat a été entamé. Au début d'une nouvelle période de garantie, le preneur d'assurance peut de nouveau opter pour des rachats mensuels pour une période de garantie suivante de 8 ans.

Cette demande de rachats mensuels doit être introduite au cours du 14e mois précédant la fin de la période de garantie.

Mode de paiement

Je (nous) souhaite (souhaitons) recevoir les montants mensuels par virement sur mon (notre) compte financier:

IBAN: BIC-code:

Le compte est au nom de:

Ce document sert de quittance

Sur la base de ce document dûment complété et signé, Baloise Insurance effectuera les paiements mensuels. Ce document accorde la décharge à Baloise pour les rachats concernés. Vous ne recevrez pas de relevé mensuel. Chaque année, Baloise Insurance vous fournira un extrait de compte détaillé.

Informations supplémentaires

- **Paiement:** les paiements seront effectués mensuellement pour autant que la réserve de votre contrat est suffisante. Vous pouvez, à tout moment, demander de mettre fin aux rachats mensuels par le formulaire "Annulation rachats mensuels". Ce formulaire peut être obtenu chez votre intermédiaire et doit nous parvenir au moins un mois avant la révocation.
- **Impôts:** les rachats mensuels sont soumis au précompte mobilier pendant les 8 premières années du contrat (loi en vigueur en ce moment). Le pourcentage en vigueur au moment des rachats sera d'application. La réserve de votre contrat sera diminuée du précompte mobilier.
- **Frais:** les frais mensuels imputés s'élèvent à 2 % du rachat net. Ces frais sont déduits de la réserve de votre contrat.

Déclarations supplémentaires

Je (nous) déclare (déclarons) avoir pris connaissance des Conditions Particulières, des frais et de l'application du précompte mobilier.

La demande de rachats mensuels doit être signée par le(s) preneur(s) d'assurance. Les demandes signées par l'intermédiaire ne sont pas acceptées.

Date: / /

Signature preneur d'assurance 1

Signature preneur d'assurance 2